

Huguette Maisonneuve

1997/01/01

⋮ Épreuve uniforme de français

Comment amener les élèves à relever le défi de l'épreuve, en le trouvant stimulant?

A mon avis, l'épreuve uniforme de français devrait être perçue par l'élève comme un défi stimulant à relever et non, comme c'est malheureusement souvent le cas, comme un mal nécessaire, une source d'angoisse et de frustration. Cependant, seule la personne qui se sent à la hauteur du défi à relever est en mesure d'envisager l'épreuve positivement. La question à se poser est donc la suivante : *Comment amener les élèves à relever le défi de l'épreuve, en le trouvant stimulant ?*

D'abord, à qui appartient ce défi ? ou plutôt, à qui appartient d'abord ce défi ?

Vous conviendrez sans doute que c'est **l'élève** qui, le premier, la première, doit se sentir responsable des apprentissages qui l'amèneront à la réussite de l'épreuve. Mais cette personne ne pourra faire ces apprentissages (en classe ou par elle-même) que si **ses enseignants et enseignantes** la renseignent sur la matière à assimiler, les compétences à acquérir, lui fournissent des moyens de posséder ces connaissances,

de développer ces habiletés, d'évaluer ses progrès, enfin, la soutiennent tout au long de ses études collégiales. Il va sans dire que l'enseignement du contenu littéraire, des outils d'analyse textuelle et de la technique de la dissertation est entièrement du ressort des **enseignants et enseignantes de langue et de littérature**. Les contenus des cours FRA 101, 102 et 103 sont d'ailleurs assez riches de ce point de vue pour permettre aux élèves de se préparer suffisamment à l'épreuve. Est-ce à dire que les élèves sont capables d'assimiler ces contenus en trois sessions ? La question mérite d'être posée ; nous la laisserons cependant en suspens et nous nous attarderons plutôt aux compétences linguistiques puisque c'est la faiblesse de l'expression écrite qui est responsable de la majorité des échecs.

Côté langue, nous convenons généralement que ce sont également les **enseignants et enseignantes de langue et de littérature** qui sont les mieux qualifiés pour **rendre possible l'amélioration de l'expression écrite** chez les élèves. Or, pour y parvenir, ces personnes doivent disposer du temps nécessaire, de matériel pertinent, d'une approche simple et efficace. Elles doivent, de plus, éviter d'alourdir leur « déjà lourde » tâche de correction et d'évaluation, et trouver le moyen de couvrir quand même le riche contenu littéraire dévolu à chacun des cours. Le rôle que les enseignants et enseignantes de langue et de littérature doivent jouer est-il réaliste compte tenu des règles du jeu actuelles ? ...

Côté langue, toujours, il est de plus en plus répandu de considérer que les **enseignants et enseignantes de toutes les disciplines** ont aussi une part à jouer quant à l'amélioration de l'expression écrite chez les élèves. Il n'est évidemment pas question ici de demander à chacun et chacune de devenir des spécialistes du français écrit ou de l'enseignement de la langue, d'enseigner aux élèves comment écrire un texte, comment écrire une phrase, où mettre ses s et ses virgules, mais plutôt d'être sensible aux moyens dont il ou elle dispose pour **soutenir l'amélioration de l'expression écrite** chez ses élèves. Comment y parvenir ? ...

Enfin, toujours côté langue, les **autres intervenants et intervenantes du milieu collégial** qui ont un rôle à jouer dans la formation de l'élève ont le pouvoir d'influencer positivement l'amélioration de l'expression écrite chez les élèves. Qu'il s'agisse de l'appui (temps, argent) qu'ils ou elles accordent ou non aux projets des enseignantes et enseignants, à leurs demandes à caractère pédagogique ou qu'il s'agisse des

interventions qu'ils ou elles choisissent ou non de faire auprès des élèves, chaque décision contribue ou non à **soutenir l'amélioration de l'expression écrite**.

Comment amener les élèves à trouver le défi stimulant ?

À mon avis, l'une des clés qui permettrait aux élèves de trouver le défi stimulant, côté langue, serait de leur fournir des moyens d'améliorer réellement leurs performances, de mesurer périodiquement cette amélioration et de prendre goût à mesurer cette amélioration.

Pourquoi ne pas imaginer, par exemple, une démarche graduée étalée sur tout le parcours collégial ?

D'entrée de jeu, l'élève saurait que le niveau de performance jugé acceptable, au terme des études collégiales, est de ne pas commettre plus d'une faute aux 30 mots et que c'est l'atteinte de ce niveau de performance qui sera vérifiée au moyen de l'épreuve uniforme.

Au terme du cours FRA 101, le niveau de performance acceptable pourrait être, disons, de ne pas commettre plus d'une faute aux 20 mots et, pourquoi pas, la réussite du cours pourrait être conditionnelle à l'atteinte de ce seuil.

Au terme du cours FRA 102, le niveau de performance acceptable pourrait être une faute aux 25 mots au maximum, et ainsi de suite.

L'élève obtiendrait ainsi, périodiquement, une mesure juste de la qualité de son expression écrite, et les conséquences auxquelles il ou elle devrait faire face (reprendre un cours) seraient moindres que celles qui l'attendent à la fin de son parcours collégial (se voir refuser son D.E.C.).

Que pensez-vous de cette idée de démarche graduée ?

Que faites-vous dans votre collège pour amener l'élève à améliorer continuellement son expression écrite ?

Que souhaiteriez-vous faire de plus (ou de différent) si vous en aviez la possibilité ?

Je vous invite à me transmettre toutes vos suggestions.



Huguette Maisonneuve